

Bonjour,

Vous avez reçu un mail sur votre messagerie personnelle vous demandant de valider votre choix de spécialité abandonnée en Terminale (année scolaire 2023-2024). Vous avez 2 procédures à effectuer :

1) Vous devez impérativement **EFFECTUER CETTE VALIDATION SUR VOTRE COMPTE CYCLADES** au plus tard le **12 MAI 2023**. Si cette validation en ligne n'est pas réalisée, vous serez radié de l'inscription au Baccalauréat par les services du Rectorat (le lycée n'a pas la main sur cette opération).

2) En parallèle, votre professeur principal va vous transmettre le document au **format papier que vous devez dater, signer (ainsi que vos parents)** et rendre à votre professeur principal **pour le 09 mai 2023** (délai de rigueur). Attention, ce document n'a pas valeur de validation, il sera conservé au lycée en cas de litige.

En cas de difficulté, vous devez vous adresser à votre professeur principal.

Cordialement,

La Direction du lycée